



# Colombie-Britannique

## Introduction

Au nom du gouvernement de la Colombie-Britannique, c'est avec plaisir que je contribue au Plan d'action national en soulignant les priorités clés et les progrès accomplis pour mettre fin à la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA autochtones. Nous espérons que l'information partagée dans cette contribution, notamment les liens fournis vers des ressources clés, permettra de mieux comprendre l'approche adoptée par la Colombie-Britannique pour mettre fin à la violence et pour démontrer notre engagement envers un changement véritable.

Nous comprenons qu'il s'agit d'une tâche complexe qui nécessite une approche holistique face au traumatisme intergénérationnel et à l'iniquité vécus par les communautés autochtones depuis la colonisation. Remédier à ce traumatisme et à ses causes systémiques exigera une collaboration réelle et délibérée non seulement avec les communautés autochtones, mais avec tous les Britanno-Colombiens.

Au nom de mes collègues du gouvernement provincial, je souhaite reconnaître la sagesse, la défense de la cause et l'action continue des membres des familles, des survivantes, des dirigeants communautaires et des partenaires. Leur détermination à trouver et à mettre en œuvre des solutions pour prévenir la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA autochtones, les protéger et lutter contre cette violence a eu une incidence incommensurable sur tous les Britanno-Colombiens.

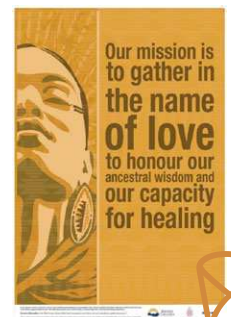


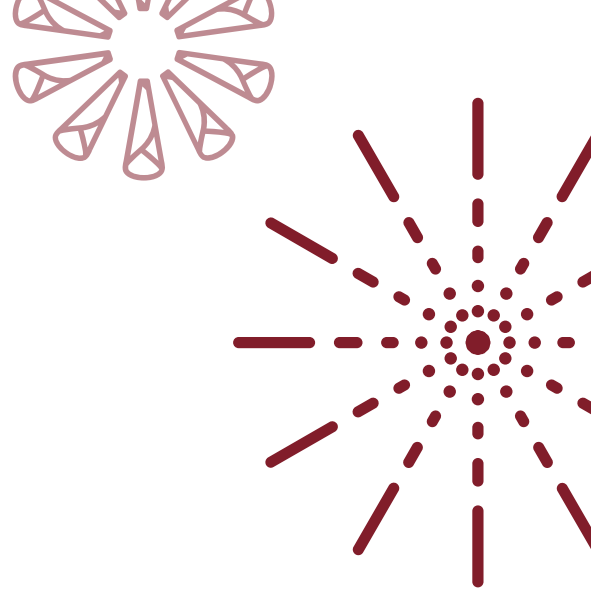
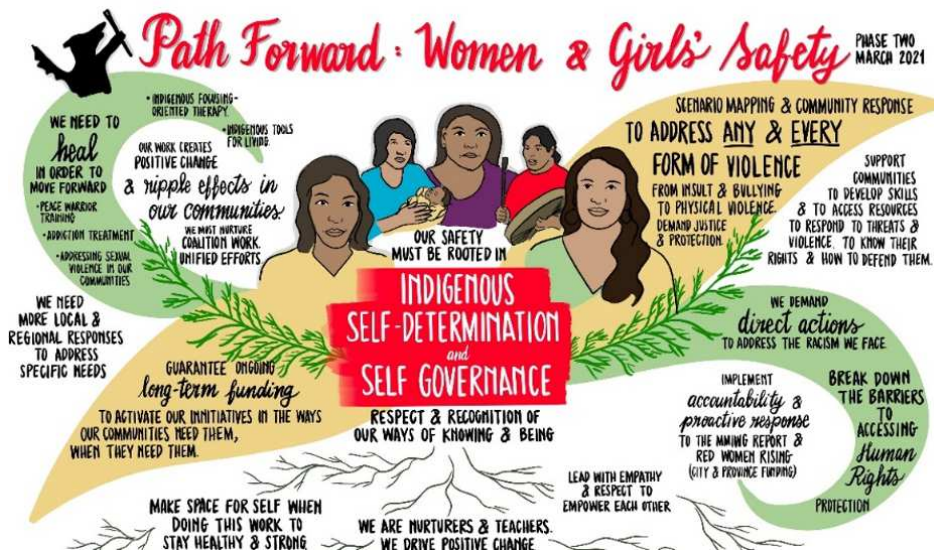
## Faits saillants/progrès réalisés

En février 2019, le gouvernement de la Colombie-Britannique s'est engagé à élaborer la marche à suivre pour éliminer la violence. Le terme « marche à suivre » (path forward) a été choisi à dessein pour illustrer la compréhension que notre travail de concert changerait d'orientation au fil du temps à la suite des défis et des réussites – que notre histoire commune et les questions complexes qui en découlent ne pourraient être résolues totalement par une intervention unique, effectuée à un moment donné. Il était crucial que les membres des familles, les survivantes et les représentants des communautés, entre autres, cernent les priorités clés et les possibilités d'action pour éclairer le fondement de la marche à suivre.

Pendant l'été 2019, 12 séances de dialogue communautaire ont été tenues partout en Colombie-Britannique pour rassembler les membres des communautés de toute la province.

Le rapport final de ces séances de dialogue, intitulé *Path Forward Women & Girls Safety Community Sessions Action Plan and Toolkit* a été publié à l'automne 2019. Le rapport présente les principaux thèmes de chacune des 12 séances, ainsi que les objectifs et les mesures de suivi à court, moyen et long terme. Il contient également une trousse des ressources à employer à l'avenir par les communautés dans leur propre approche.





Les participants à ces séances ont permis de dégager 4 thèmes prioritaires clés :

- ★ Espaces sûrs et plans de sécurité
- ★ Aide à la guérison
- ★ Renforcement des relations avec les partenaires
- ★ Accès aux ressources et recommandations

Les dialogues communautaires de la marche à suivre se sont poursuivis au printemps 2021. Comme lors de la première ronde des dialogues communautaires de 2019, ces séances ont suivi le même processus autochtone traditionnel de prise de décisions pour créer un espace sûr pour les participants.

Le gouvernement provincial tient compte des points de vue et des opinions exprimés par les membres des familles, les survivantes et les membres des communautés en reconnaissant les composantes indispensables au succès de la marche à suivre :

- ★ Renforcement de la capacité communautaire et reconnaissance de la capacité d’agir des communautés autochtones
- ★ « Recentrage » sur les femmes autochtones
- ★ Réinvention des « espaces sûrs »
- ★ Collaboration constructive entre tous les ordres de gouvernement
- ★ Respect de la diversité et de la distinction

En plus de ce travail, d’importants progrès ont été accomplis pour remédier aux causes systémiques de la violence et pour tenir les engagements provinciaux envers la réconciliation avec les peuples autochtones. Par exemple :

- ★ Mars 2019 – publication de TogetherBC, la première stratégie de réduction de la pauvreté de l’histoire de la Colombie-Britannique
- ★ Juin 2019 – publication par le gouvernement de la Colombie-Britannique du rapport intitulé A Pathway to Hope: A Roadmap to Making Mental Health and Addictions Care Better for People in British Columbia
- ★ Novembre 2019 – adoption par la province de la loi relative à la déclaration de la Colombie-Britannique sur les droits des peuples autochtones, devenant ainsi la première administration à adopter une loi en vue de mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies
- ★ Mars 2020 – signature par le gouvernement de la Colombie-Britannique et le BC First Nations Justice Council de la Stratégie de la justice applicable aux Autochtones

Ces stratégies fondamentales et les initiatives provinciales qui en découlent ont été élaborées en collaboration avec les partenaires autochtones et ne constituent que quelques exemples de l’engagement du gouvernement de lutter contre les causes de violence systémiques et de contrer l’incidence de cette violence sur les communautés autochtones.

## Priorités et étapes suivantes

En tenant compte des priorités communautaires et dans le but de jeter des bases solides pour la marche à suivre pour mettre un terme à la violence, le gouvernement de la Colombie-Britannique effectue un investissement initial de 5,5 millions \$ en 2021-2022, en s'engageant à octroyer un financement pluriannuel supplémentaire. Plus précisément, le gouvernement provincial investira directement dans un fonds communautaire – accessible aux communautés des Premières Nations, aux communautés urbaines et hors réserve, aux citoyens métis et aux communautés 2ELGBTQQIA+ – pour renforcer leur capacité d'élaborer des plans de sécurité.

De plus, le gouvernement provincial effectuera plusieurs investissements coordonnés pour intensifier l'incidence du fonds communautaire, dont ceux-ci :

- ★ une initiative technologique dirigée par les Autochtones;
- ★ une initiative relative aux données autochtones et à leur évaluation;
- ★ l'élaboration de ressources de formation et de sensibilisation sur les personnes 2ELGBTQQIA+ pour la fonction publique.

Le gouvernement provincial investira également dans la commémoration des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ disparues ou assassinées et pour leur rendre hommage, ainsi qu'aux membres de leurs familles.

Pendant la suite de notre création de la marche à suivre, le gouvernement provincial demeurera déterminé à poursuivre la collaboration continue avec la communauté et à honorer et à respecter l'expertise, la capacité d'agir et le leadership des femmes autochtones. Le gouvernement provincial poursuivra également sa collaboration constructive avec le gouvernement fédéral et avec ses partenaires provinciaux et territoriaux pour élaborer des mesures efficaces dans l'esprit du Plan d'action national.

## Conclusion

La contribution des membres des familles, des survivantes, des membres de la communauté et des partenaires gouvernementaux a jeté les bases solides de mesures concrètes. Nous nous engageons à collaborer en permanence pendant que nous créerons et mettrons en œuvre de concert la marche à suivre.

Ce plan d'action national offre d'autres moyens de définir des solutions concrètes pour lutter contre les causes systémiques de violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+. Nous nous engageons à poursuivre ce travail en collaborant de manière constructive avec la communauté et les partenaires gouvernementaux et sectoriels.

## Liens

De l'information et des ressources supplémentaires relatives aux priorités provinciales initiales sont consultables à :

### **BC Path Forward :**

<https://www2.gov.bc.ca/gov/content/justice/about-bcs-justice-system/recent-inquiries>

### **Community Dialogues and Community Toolkit :**

[www.pathforward.ca](http://www.pathforward.ca)

### **BC Reflection (June 3, 2020) :**

<https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/law-crime-and-justice/about-bc-justice-system/inquiries/mmiw/mmiwg-overview-report.pdf>